



**Les routes wallonnes,
un débat qui est loin d'être clos.**

Ce lundi, en commission des travaux publics du Parlement wallon, **la Députée Florence Reuter reviendra sur la politique de rénovation de notre réseau routier** par le biais de diverses questions adressées au Ministre responsable.

Quel avenir pour Viacontrol ? Cet organe de contrôle, mi-public, mi-privé, a pour mission de contrôler la conformité et la qualité des travaux réalisés sur nos routes wallonnes. En janvier dernier, Viacontrol avait dénoncé l'entretien insuffisant des routes et les exigences des cahiers des charges revues à la baisse. Depuis lors, et après des accusations de manque d'impartialité et la démission de l'ensemble du CA, ses activités sont à l'arrêt. Quel est le sort que réserve le Ministre à cet organisme ?

Quant aux travaux, **le bureau d'étude Arcadis a été chargé de réaliser l'inventaire du réseau routier wallon**, préalable au grand plan de rénovation pour lequel le Ministre s'est engagé. Quelques interrogations tout de même : vu les difficultés budgétaires, les directions territoriales n'auraient-elles pas pu se charger d'établir ce cadastre d'autant que ce sont elles qui transmettent ces informations à Arcadis ? N'a-t-on pas perdu du temps et de l'argent ?

Des travaux de rénovation urgents ont enfin débuté. Lesquels précisément ? S'agit-il de travaux de rénovation provisoires ? Et sous quel contrôle, puisque Viacontrol n'a pas été sollicité ?

Un nouveau **Plan qualité du SPW** a été mis en place le 1^{er} juin 2009, lequel prévoit un système d'autocontrôle des entrepreneurs. Mais, le personnel du SPW est-il suffisamment qualifié pour analyser les résultats et la fiabilité de ces contrôles puisque les prélèvements nécessaires sont effectués par les entreprises elles-mêmes ? N'y a-t-il pas un problème d'indépendance et d'objectivité ? Faudra-t-il dès lors encore s'étonner que des tronçons routiers soient très régulièrement réparés ?

Enfin, que répondra le Ministre aux **entrepreneurs, PME, qui attendent le paiement de leurs factures** de salage pour cet hiver et à qui on répond que ces paiements ne seront pas effectués avant novembre 2010 ? Ce n'est pas un délai raisonnable !